Au début du troisième chant, Margnerite et son frère sont en route pour aller à l'église, assister à la noce. L'ortraie chante, et Paul reconnaît ce chant de mauvais augure qu'avec sa sœur il a remarqué la nuit de la mort de leur père. Ils entrent dans l'église, et quand le prêtre prononce le oui fatal, Marguerite, qui jusque-là doutait encore, veut s'ôter la vie; sans doute son ange gardien était là pour la secourir, car si forte fut sa douleur qu'en levant son couteau elle tomba morte.

Le sujet est très-simple; mais l'harmonie du style et la sensibilité mélancolique qui l'anime d'un bout à l'autre en font un poème plein de charme. Le style en est pur et concis. On remarque surtout la romance des jeunes filles allant à la jonchée :

Les chemins devraient fleurir,
Tant belle épousée va sortir;
Devraient fleurir, devraient germer,
Tant belle épousée va passer!

chant qui se transforme ainsi à la sortie de l'église :

Les chemins devraient gémir,
Tant belle morte va sortir;
Devraient gémir, devraient pleurer,
Tant belle morte va passer!

Ce poème est d'un bout à l'autre un chef-d'œuvre de sentiment.

« La douleur de la pauvre abandonnée, dit M. Sainte-Beuve, son changement de couleur, son attitude, ses discours, ses projets, le tout encadré dans la fraîcheur du printemps et parmi l'allégresse riante d'alentour, porte un caractère de nature et de vérité auquel les maîtres seuls savent atteindre. On est tout surpris, en voyant ce simple tableau, d'être involontairement reporté en souvenir à d'autres tableaux bien expressifs des anciens, de Théocrite, par exemple. C'est que la vraie poésie, en puisant aux mêmes sources, se rencontre et se réfléchit par les mêmes images. »

Cette conclusion ne nous paraît pas irréprochable; il est douteux, au surplus, que le critique ait lu l'*Aveugle* dans le texte original. L'*Aveugle* de Jasmin n'est assurément qu'une idylle, une pastorale. Mais que de différences entre ce tableau rustique et les *Vêpres* de l'Théocrite! Sans doute l'horizon n'est pas plus large, mais le souffle est plus pur, l'aspiration plus suave; le prisme de Jasmin est d'une transparence éthérée : sa voix trahit, sous la vive allure du récit, une émotion, une angoisse, un désespoir, que rien ne peut calmer.

Un poème si émouvant dans sa grâce naïve, une composition si naturelle et si vraie devait séduire le talent d'un autre poète. Longfellow, le célèbre poète américain, a traduit en vers le recit de Jasmin, et si heureusement, qu'il l'a fixé dans une langue bien différente du patois méridional.

« Il y a, ajoute M. Sainte-Beuve, dont nous admettons cette fois le jugement sans contester, il y a une moitié de la France, celle du nord, qui a besoin de temps en temps qu'on lui rappelle ce qui n'est pas sorti de son sein, ce qui n'est pas habituellement sous ses yeux, et ce qui n'arrive pas directement à ses oreilles. »

Aveugle (l'), comédie de Charles Lindegren. L'aveugle de Lindegren est aussi clairvoyant que celui de Legrand, dans la pièce française dont nous avons donné plus haut l'analyse; l'un et l'autre ont imaginé cette feinte pour éprouver leur maîtresse. Mais les deux tableaux, outre qu'ils diffèrent par la fable, sont aussi fort dissemblables par la couleur. Dans la pièce française, tout se passe joyeusement; le personnage se console, en riant, d'être trompé; il se divertit aux dépens d'une vieille folle et d'un rival ridicule, s'amuse de l'inquiétude momentanée de celui qui lui est préféré, et se venge de son ingrate en la plaçant dans une situation embarrassante et comique. Dans la comédie suédoise, au contraire, l'amant qui passe pour aveugle est aimé, et comme le but de son épreuve est tout sentimental, son langage et celui de sa maîtresse le sont également, mais à la manière allemande. Peut-être cette disposition à rendre les impressions les plus tendres, avec une fausse simplicité et une sensibilité exagérée, est-elle commune aux écrivains de l'extrême nord, et fort goûtée sous cette latitude. Quoi qu'il en soit, Lindegren a senti que, pour que sa comédie ne dégénérât pas en drame proprement sérieux, il devait faire contraster avec ses caractères, un peu trop graves pour le genre de la pièce, d'autres caractères propres à dérider le spectateur. En conséquence, il a placé symétriquement, à côté d'un amant noble et délicat, un sot amoureux et intéressé; à côté d'une jeune fille tendre et intelligente, une petite évaporée, et enfin, à côté d'un père affectueux et sage, une mère acariâtre, crondeuse, pleine de superstitions et des préjugés les plus extravagants. Parmi ces figures de second ordre, on peut considérer celle dernière comme achevée, et comme un modèle d'excellent comique. « Cette comédie, dit M. V. Saint-Laurent, est la seule du théâtre de Lindegren où il se soit légèrement écarté des règles du système dramatique français. Le lieu de la scène change ici au milieu du premier acte. C'est une des moindres licences que se permettent les Allemands, et il serait superflu de la relever s'il n'agissait d'un de leurs ouvrages. Mais la fidélité avec laquelle les écrivains suédois suivent d'ordinaire la loi des unités doit faire remarquer cette exception à leurs principes. »

Aveugle de Palmyre (l'), opéra-comique en deux actes, paroles de Desfontaines, musique de Rodolphe, représenté le 5 mars 1767. L'aveugle de Palmyre, aimé de Nadine, est traversé dans ses amours par le Destin et par la jalousie d'une rivale. Le prêtre du Soleil lui rend la vue; l'amant, conduit par le sentiment, reconnaît sa maîtresse confondue parmi d'autres jeunes beautés, et l'épouse. Quelques traits de cette pièce ont choqué les amateurs; il serait facile d'abréger l'intrigue, et de rendre ainsi plus intéressante. Les ouvrages lyriques de Rodolphe n'ont pas eu le succès de ses œuvres didactiques. M. Fétis évalue à deux cent mille le nombre des exemplaires vendus du trop célèbre solfége de Rodolphe.

Aveugles de Tolède (les), opéra-comique en un acte, paroles de Marsollier, musique de Méhul, représenté à l'Opéra-Comique, le 28 janvier 1806. On chante encore, de cet ouvrage, le joli duo : *Vous dont le cœur n'a pas parlé*, et l'ouverture, quoique moins populaire que celle du *Jeune Henri*, fait partie du répertoire de tous les orchestres.

Aveugles (les deux), bouffonnerie musicale, paroles de M. Jules Moinaux, musique de M. Jacques Offenbach, représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre des Bouffes-Parisiens, le 22 février 1856.

Dans sa pau...vre vi' malhûreuse,
Pour l'aveugle, point de bonheur;
Toujours sous les ténèbres affreuses,
Ah! combien qu'il a de malheur!
Que les cha...ritables personnes
Jet'nt une au...mône au malhûreux.
L'aveugle à qui qu'on fait l'aumône
N'est point z-un faux nécessiteux,
N'est point z-un faux né...
Un faux né... un faux nécessiteux.

Telle est la plainte que jette aux échos du pont des Arts le sieur Patachon, « pauvre aveugle atteint de cécité et même privé de la lumière », en coupant chaque hémistiche d'une note de trombone. Une pancarte portant ces mots : *Aveugle de naissance*, descend sur sa poitrine; mais il paraît que ce n'est là qu'une ingénieuse supercherie dudit Patachon, qui veut ainsi exciter la compassion des âmes charitables. Le fait est qu'il voit aussi clair que possible lorsqu'il n'est pas dans l'exercice de sa profession... d'aveugle. Il se désole de ce que la pratique ne donne pas, lorsque Giraffier paraît, tenant un pliant et une mandoline, et portant, lui aussi, une pancarte avec ces mots : *Aveugle par accidans*. En tâtonnant, il assène un coup de son bâton sur le chapeau de Patachon, qui s'écrie à part lui : « Un confrère! Que le diable lui torde le cou! Hier encore, affligé de deux béquilles et installé sur le pont Saint-Michel, j'avais un concurrent privé d'un bras. Comme il me faisait du tort, je me fais aveugle; je viens ici, et me voilà encore un concurrent... » Giraffier, de son côté, se dit : « Un confrère!... C'est fait pour moi. J'en avais un sur le pont Saint-Michel; je retire de ma manche mon bras plié en deux; je m'établis aveugle; je viens ici, croyant être seul de mon état, et pas du tout, en voilà un autre! Que le diable le patafiole! » Une rivalité s'établit aussitôt entre nos deux faux aveugles, qui se posent mutuellement cette question : « Serait-ce une indiscrétion de vous demander comment vous avez eu le malheur de perdre la vue, sans vous commander? » Alors commencent de part et d'autre des récits sanglants, bêtes à manger des pois gris, des gestes insensés et des grimaces impossibles. Giraffier accorde sa mandoline, qu'il gratte avec rage, et entonne la romance de Belisario :

Justinien, ce monstre odieux,
Après m'être couvert de gloire,
Il m'a dépouillé de mes yeux;
Plaignez-moi, je n'y peux plus voir.

Patachon souffle dans son trombone, et chante de son côté, à tue-tête :

Sur le pré fleuri, venez, fillettes et garçons,
Danser, folâtrer, au joyeux bruit des violons.

Il en résulte une cacophonie à donner l'idée de l'aliénation mentale. Cependant un passant traverse le pont : « Ayez pitié d'un pauvre aveugle! » s'écrient en chœur nos deux rivaux. Un sou tombe. Ils se jettent dessus et se bousculent pour l'avoir. Patachon, qui l'a saisi, le regarde et crie : « Dites-donc, vous, quand on jette un sou à des malheureux aveugles, on devrait bien jeter un sou qui soit marqué! » Cependant, Giraffier menace Patachon, qui riposte; finalement, on s'arrange : « Touchez là, mon cher confrère, dit Patachon; nous sommes deux victimes du sort. » Las d'attendre le passant qui ne passe pas et de chanter

La lune brille,
Le ciel scintille,
Viens, ma gentille,
Sais ton Pedro,

ils jouent aux cartes à qui aura la place : le perdant quittera le pont. Mais ils se volent réciproquement, et font sauter la coupe à tour de rôle : « Tu crois que je n'ai pas vu ton petit manége, s'écrie Patachon avec colère; tu n'es qu'un malheureux! un escroc! » Giraffier riposte : « Tu n'es qu'un grec; mais je te reconnais! tu es l'homme aux béquilles du pont Saint-Michel! — Patachon : Je te reconnais aussi; tu es le manchot du même pont! — Giraffier : Mon rival! — Patachon : Mon concurrent! » Une lutte s'engage. Mais quelqu'un vient. Vite nos deux compères reprennent à tue-tête leur refrain : « La lune brille, etc. »

L'énorme succès de cette bouffonnerie est dû surtout à la façon dont les acteurs Pradeau et Berthelier l'ont interprétée. La musique, si spirituellement parisienne, de M. Offenbach, a jeté sur les calembours un peu grossiers, sur les *cascades* de cette petite scène de mœurs, ses broderies bouffonnes, vives, alertes, agaçantes. Parfois la *charge* l'emporte, et sa verve se grise; mais les pédagogues du contre-point rient, et les voilà désarmés. Il ne faut pas lire ce petit scénario écrit à la diable, mais il faut le voir débiter, si l'on veut rire.

Aveugles de Jéricho (les), tableau de Nicolas Poussin, musée du Louvre. « Comme Jésus passait de ce lieu-là (Jéricho) à un autre, deux aveugles le suivirent, criant et disant : « Fils de David, ayez pitié de nous. » Et quand il fut venu à la maison, les aveugles s'approchèrent de lui, et Jésus leur dit : « Croyez-vous que je puisse vous faire ce que vous me souhaitez? — Oui, Seigneur, dirent-ils. » Alors il leur toucha les yeux en disant : « Qu'il » vous soit fait selon votre foi. » Aussitôt leurs yeux s'ouvrirent, et Jésus leur dit avec menace : « Prenez garde que personne n'en sache rien. » Mais eux, s'en allant, firent connaître Jésus dans tout le pays. (*Evang. selon saint Matth.*, IX, 27-31.) La composition que ce passage du Nouveau Testament a inspirée à Poussin, est une des plus belles que nous ayons de ce maître. Les deux aveugles ont mis un genou en terre; celui qui est le plus rapproché de Jésus tient dans la main gauche un bâton sur lequel il s'appuie, et avance la main droite vers le Sauveur, qui lui touche le front et les yeux, il commence à entrevoir la lumière : sa confiance et sa prière sont peintes sur sa physionomie. L'autre aveugle, placé derrière le premier, a une figure plus expressive encore; on dirait que les exclamations joyeuses de celui-ci ont accru son impatience qu'il a d'être guéri : le corps penché en avant, les bras tendus vers Jésus, la bouche ouverte, il prie, il implore; on croit l'entendre crier et dire ces mots que rapporte saint Matthieu : « Fils de David, ayez pitié de moi! » Avec quelle ardeur, avec quelle foi il adresse cette supplication! Il sait que d'un mot Jésus peut le guérir, mais l'aveugle qu'il ne s'est loigne : tous ses traits sont altérés par l'anxiété. Filhol a dit avec raison qu'on trouverait difficilement dans les plus beaux tableaux connus une figure dont l'expression fût mieux pensée, plus vraie, plus parfaite que celle de cet aveugle. C'est le *nec plus ultra* de la douleur, de l'espérance et de la foi. Chardin a voulu peindre dans ce tableau l'aveugle du passage des Feuillants, nommé César, pour lequel Piron fit, en 1766, les vers que nous avons cités au mot AUMÔNE :

Chrétiens, au nom du Tout-Puissant, etc.

Ce tableau a figuré à l'exposition du boulevard des Italiens, organisée, en 1860, au profit de la cause de secours des artistes.

AVEUGLÉ, ÉE (a-veu-glé) part. pass. du v. Aveugler. Qui est privé de la vue ou dont la vue est obscurcie momentanément : *Etre aveuglé par un coup de feu, par le soleil, par la fumée. Un tourbillon de vent, soulevant des flots de poussière, obscurcit la place et dérobe le char et son cortége à la multitude* AVEUGLÉE. (Mérim.)

— Fig. Privé de jugement, de l'usage de la raison : *Homme aveuglé par la passion. Femme aveuglée par l'intérêt, par la jalousie. Combien étais-je* AVEUGLÉ! *J'ai nécu content au milieu du plus terrible des périls; j'ai même fait gloire de mépriser l'éternité!* (Fén.) *C'étaient des hommes obscurcis par la servitude, aveuglés par l'idolâtrie, et chez qui toute humanité s'était éteinte avec le sentiment de la liberté.* (Chateaub.) *Dans l'âme de tous les hommes* AVEUGLÉS, *il y a une voix sourde qui parle de la vérité.* (Jouffroy.)

Tremble! On est *aveuglé* quand on est ébloui.
HUGO.

Ce n'est plus un vain peuple en désordre assemblé,
C'est d'un zèle fatal tout le camp *aveuglé*.
RACINE.

Les cours si troublées
Sur leurs vrais intérêts sont toujours *aveugles*.
VOLTAIRE.

Ah! que je crains, mes sœurs, les funestes nuages
Qui de ce prince ont obscurci les yeux!
Comme il est *aveuglé* du culte de ses dieux!
RACINE.

Il Séduit, ébloui, enchanté :

La fortune des rois n'a rien qui m'éblouisse;
J'en regarde l'éclat sans en être *aveuglé*.
CAMPISTRON.

— Techn. Bouché, en parlant d'une ouverture : *Une voie d'eau mal* AVEUGLÉE. *Des fenêtres originales, aveuglées par une maçonnerie moderne.* (Du Camp.)

AVEUGLEMENT s. m. (a-veu-glé-man — rad. *aveugle*). Privation de la vue : *Ceux qui poursuivaient les anges que Loth avait emmenés chez lui furent frappés d'un* AVEUGLEMENT *subit. Dieu le frappa d'un* AVEUGLEMENT *soudain.* (Acad.) *Sa puissance errante s'entre-heurtait soi-même, ressemblant au cyclope Polyphème, qui, après son* AVEUGLEMENT, *tâtait partout de la main, sans savoir où il allait.* (Amyot.) *M. Cassini avait l'esprit égal, tranquille; son* AVEUGLEMENT *même ne lui ravit rien été de sa gaieté ordinaire.* (Fontenelle.) *Il n'avait eu, pendant son* AVEUGLEMENT, *qu'une idée fatale des couleurs.* (Buff.)

— Fig. Privé de jugement; ôter l'usage, l'exercice de la raison : *La prospérité et la passion* AVEUGLENT *les hommes. L'amour* AVEUGLE *les jeunes gens.* (Acad.) *L'intérêt, qui* AVEUGLE *les uns, fait la lumière des autres.* (La Roche.) *La colère* REND AVEUGLE. (Le Sage.) *Je ne lui suis attaché par aucun intérêt, ainsi rien ne m'*AVEUGLE. (Volt.) *C'est le charme de l'illusion qui nous* AVEUGLE *en une infinité de circonstances.* (Marmontel.) *Mon admiration enthousiaste et constante pour le génie de l'empereur ne m'*AVEUGLA *jamais sur le despotisme toujours croissant de l'empire.* (Béranger.) *Le despotisme* AVEUGLE *les hommes.* (De Custine.)

Mais le sort irrité nous *aveuglait* tous deux.
RACINE.

Votre amour vous *aveugle* en faveur de l'ingrat.
RACINE.

Le bandeau de l'erreur *aveugle* tous les yeux.
VOLTAIRE.

Mon désespoir m'*aveugle*; il m'emporte trop loin.
VOLTAIRE.

J'ai de l'ambition, et je dois la régler;
Elle peut m'éblouir, et non pas m'*aveugler*.
CORNEILLE.

Faut-il que l'amour-propre *aveugle* les esprits
D'une si terrible manière,
Qu'un vil et rampant animal
A la fille de l'air ose se dire égal!
LA FONTAINE.

— Mar. *Aveugler une voie d'eau, un trou de boulet*, Les boucher provisoirement avec un tampon suiffé, avec des plaques de plomb ou de toute autre matière.

— Artill. *Aveugler une casemate*, Diriger le feu d'une batterie contre une casemate, dans le but d'en démonter le canon et de paralyser ses feux.

S'aveugler v. pr. Se priver de l'usage de la vue, se rendre aveugle : *Ne regardez pas le soleil*; *vous allez vous* AVEUGLER. *Œdipe* S'AVEUGLA *de ses propres mains.*

— Fig. Se faire illusion, ne point faire usage de son jugement, de sa raison : S'AVEUGLER *sur la conduite de sa femme, sur les désordres de ses enfants. Chacun* S'AVEUGLE *sur ses propres défauts. Il faut* S'AVEUGLER *pour ne point apercevoir cet inconvénient.* (Acad.) *Il est impossible de ne pas le reconnaître, à moins de* S'AVEUGLER *soi-même.* (Pasc.) *Si on ne prévient, si on se flatte, si on* S'AVEUGLE *dans les petits intérêts des particuliers, ne doit-on pas encore plus craindre de se flatter et de* S'AVEUGLER *sur les grands intérêts de l'Etat.* (Fén.) *C'est* S'AVEUGLER *par obstination que de refuser de reconnaître la main toute-puissante qui a formé l'univers.* (Fén.) *Ils* S'AVEUGLAIENT *sur l'évidence de ses prodiges.* (Mass.) *Chaque homme a assez de lumières pour discerner ce qui est honnête; et, s'il en est d'aveugles à cet égard, c'est qu'ils veulent bien* S'AVEUGLER. (Condill.) *Vos flatteurs m'ont appris combien l'amitié* S'AVEUGLE *facilement.* (Balz.) *Il faut bravement* S'AVEUGLER *pour le bonheur de la vie.* (Joubert.)

Ne vous *aveuglez* pas quand sa perte est visible.
CORNEILLE.

Il est bon quelquefois de s'*aveugler* soi-même.
CORNEILLE.

Ne vous *aveuglez* pas par trop de confiance.
C. DELAVIGNE.

Je ne m'*aveugle* pas; je vois avec douleur
De ses emportements l'indiscrète chaleur.
VOLTAIRE.

Les périls sont nombreux, je ne m'*aveugle* pas;
Mais la gloire m'appelle, un feu dirin m'anime.
PONSARD.

AVEUGLETTE (à l') loc. adv. (a-veu-glè-te — rad. *aveugle*.) À tâtons, sans y voir : *Aller à l'*AVEUGLETTE. *Chercher quelque chose à l'*AVEUGLETTE. *Cette scène de nuit, est allerez à l'*AVEUGLETTE *leur semblaient si singuliers, qu'ils ajoutaient encore à leurs dispositions de jovialité.* (Sainte-Beuve.) *Toute cette marche en avant, à l'aventure, à l'*AVEUGLETTE, *est pleine de jolis détails.* (Ste-Beuve.) ‖ Fam.

— Fig. Au hasard, sans examen :

Oh! de ses fours jamais mon maître ne m'instruit;
Tous ses travaux sont faits pendant une nuit obscure;
Car j'y marche à tâtons : je sers à l'*aveuglette*.
DUFRESNY.

AVEULAS s. m. pl. (a-ve-las). Espèce de moines mariés qui vivaient de quêtes.

AVEUVER v. a. ou tr. (a-veu-vé — rad. *veuf*). Rendre veuf ou veuve. ‖ Vieux.

AVEYRO, V. AVEIRO.

AVEYRON, rivière de France; naît d'une source abondante qui jaillit au pied d'une montagne, à 1 kil. S.-E. de Sévérac-le-Château (Aveyron); arrose Millau, Rodez, Villefranche, entre dans le départ. de Tarn-et-Garonne, où elle baigne Negrepelisse, et se jette dans le Tarn, entre Montauban et la Française, après un cours de 240 kilom.

AVEYRON (dép. de l'), division administrative de la France; il doit son nom à la rivière de l'Aveyron, qui le traverse de l'E. à l'O., et fait partie de la région méridionale de la France; ses limites sont : au N. le dép. du Cantal; au S. celui de l'Hérault; à l'E. ceux de la Lozère, du Gard et de l'Hérault; et à l'O. ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne. Sa plus grande largeur, du N. au S., est de 137 kil.; et sa plus grande longueur, de l'E. à l'O., est de 124 kil.; superficie, 874,333 hect. Il comprend 5 arrond. : (Rodez, ch.-lieu, Espalion, Millau, Saint-Affrique et Villefranche); 42 cant., 282 comm. et 396,025 hab. Évêché à Rodez, cour impériale de Montpellier, académie de Toulouse, 10e division militaire.

L'Aveyron, pays très-montagneux, est traversé par les ramifications des Cévennes et du Cantal, dont les points culminants sont le *Cham-de-la-Roche*, 1,328 m. dans les monts d'Aubrac; le *Puech de Monsaiguède* (dans la chaîne du Levesou), 1,154 m.; le *Levezou*, 1,097 m.; l'*Hospitalet*, 1,064 m. Les principales rivières qui l'arrosent sont : l'Aveyron, le Lot, le Tarn, la Dourbie, le Viaur et l'Alzon; on y trouve les lacs de Saint-Andéol, de Bor et de Salien, et les sources minérales de Silvanes, de Camarès et de Cramsac.

Le sol de ce département, sillonné de vallées et de ravins profonds, est granitique, schisteux, volcanique dans les montagnes; calcaire marneux ou alluvial dans les plaines. Le climat, assez froid dans les montagnes du N. et du S.-O., est tempéré dans la région de l'E. Les principales productions agricoles sont : le blé, le seigle, l'orge et l'avoine, mais en quantité insuffisante pour la consommation; maïs, sarrasin, pommes de terre, châtaignes de plusieurs sortes, fruits, vins, soie, et, dans la partie méridionale, truffes très-recherchées, pâturages abondants, élève de bestiaux, fromages dits de *Roquefort*. Les minéraux abondent sur plusieurs points de ce département; on y exploite de riches mines de houille, de plomb argentifère, de cuivre, de zinc, d'antimoine et de mercure; paillettes d'or dans le Tarn; couches de gypse, de marbre, de porphyre, d'ardoises et de serpentine, etc. Ces différents produits agricoles et minéraux, avec la draperie, la cadisserie, la tannerie et la ganterie, sont l'objet d'un commerce important. Le département de l'Aveyron a été formé du Rouergue, pays qui faisait partie de l'ancienne province de Guyenne.

AVEYRONNAIS, AISE adj. et s. (a-vé-ro-nè — rad. *Aveyron*). Habitant du département de l'Aveyron qui appartient à ce département ou à ses habitants : *On a remarqué que les* AVEYRONNAIS, *qui, à toutes les époques, ont fait preuve de courage et d'aptitude pour le métier des armes, réussissent également bien dans les sciences exactes et dans les études sérieuses.* (A. Hugo.) Les AVEYRONNAISES *ont de la fraîcheur; leurs traits annoncent plutôt la force que la délicatesse.* (Montell.)

AVEZAC-MACAYA (Marie-Armand-Pascal d'), géographe français, né à Bagnères-de-Bigorre, en 1799. Il est chef de bureau au ministère de la marine et secrétaire général de la Société de géographie. Il a donné de savantes dissertations géographiques dans la *Revue des Deux-Mondes*, les *Annales des Voyages* et autres recueils importants; une *Esquisse générale de l'Afrique*, d'après les nouvelles découvertes; une *Notice des découvertes faites au moyen âge dans l'océan Atlantique*; les *Iles fantastiques de l'Océan occidental au moyen âge*, etc.

AVEZAN (Jean d'), jurisconsulte, né dans la vallée d'Aure (Gascogne), mort en 1669. Il professa le droit à Orléans, et devint conseiller aux conseils du roi. Il a publié de nombreux écrits de jurisprudence qui ont eu quelque autorité dans l'ancienne législation.

AVEZZANO, petite ville du roy. d'Italie, dans la province de Naples; 3,500 hab. On y remarque le palais de la famille Colonna, d'une architecture admirable, et dix églises, dont quelques-unes renferment des tableaux de grands maîtres.

AVGHAN, orthographe orientale du mot Afghan. M. Bianchi dit, dans son dictionnaire turc, que les Afghans ou Avghans, étaient originaires de l'Albanie d'Asie, ainsi que leur nom même le prouve. Au premier abord, on ne trouve pas un grand rapport entre le mot *Albanie* et le mot *Afghan* : mais ce sont les Arméniens qui donnent aux Albanais le nom grec *Albanos*; en effet, en aspirant fortement le *lambda* (*l*) grec, ils ont fini par le transformer en *gh*; cette permutation est fréquente dans leur langue; ainsi de *Pandos* on *Pandus* ils ont fait *Boghos* (*P-B, l-gh*), de *Loukas* (Lucas), *Ghoucas*, etc... *Albanos*, après la suppression de la terminaison os, devint donc *Aghban*, et par suite de la transformation du *b* en sa labiale correspondante *p*, *Aghvan*; plus tard, les sons *gh* et *v* furent intervertis, et le mot fut définitivement prononcé *Avghan*, ou *Afghan*.

AVHAR ou **ABHAR**, par suite de la permutation des deux labiales *b* et *v*. Ville persane dont le nom signifie littéralement *l'eau du moulin* (*Ab-har*). D'après une tradition populaire, elle aurait été fondée par l'ancien roi persan *Kei-Khosrou*, fils de *Siavousch*, et fortifiée par Darius et Alexandre. Elle résista héroïquement aux envahisseurs musulmans; mais fut cependant forcée de se soumettre; elle fut plus tard la patrie d'un nombre assez considérable de savants et de docteurs célèbres dans les annales de l'islamisme. Il ne faut pas confondre la ville d'Avhar, située entre Kazwin, Zendjan et Hamadan, avec une petite bourgade portant le même nom, et située non loin d'Ispahan.

AVI ou **HAVI** s. m. (a-vi). Techn. Effet d'un coup de feu qui saisit le pain et le brûle : *Un pain qui a reçu l'*AVI.

AVI, IE (a-vi) part. pass. du v. Avir : *Fer blanc* AVI.

AVIANDÉ, ÉE (a-vi-an-dé) part. pass. du v. Aviander : *Cuisine* AVIANDÉE.

AVIANDER v. a. ou tr. (a-vi-an-dé — rad. *viande*). Fournir d'aliments. Vieux mot.

AVIANO, petite ville de l'empire d'Autriche, dans la Vénétie, délégation et à 48 kilom. O. d'Udine; 6,200 hab.

AVIANO (Jérôme), poète italien, né à Vicence, florissait dans la première moitié du XVIIe siècle. Il cultiva avec succès la poésie burlesque, qui était alors dans toute sa vogue. On cite de lui trois *Capitoli* (dont l'un à la louange des cervelas et des boudins de Milan), insérés dans le recueil des *Rime piacevoli*; Vicence, 1610 et 1627.

AVIANUS FLAVIUS, poète latin, florissait vers 160 de l'ère chrétienne. Il a composé quarante-deux fables, qui ont été souvent réimprimées depuis le XVIe siècle, et qu'on joint quelquefois à des éditions de Phèdre. Elles ont été traduites en français par F. Sugier; Besançon, 1819.

AVIANUS ou AVIANIUS (Jean), écrivain et musicien, né près d'Erfurt, mort en 1617. Il a laissé : *Isagoge musicæ poeticæ*; Erfurt, 1581. On a aussi de lui des traités sur plusieurs questions musicales, qui passent pour assez importants, mais qui sont restés manuscrits.

AVIARIUM s. m. (a-vi-a-ri-omm — mot lat., rad. *avis*, oiseau). Antiq. rom. Basse-cour. ‖ Volière ou l'on gardait des oiseaux rares et choisis. ‖ Vivier pour des oiseaux aquatiques.

— **Encycl.** Les Romains donnaient ce nom aux volières dans lesquelles ils conservaient différents oiseaux domestiques; c'est ce que les Grecs nommaient *ornithein*. Varron, qui parle longuement de ce sujet, dit qu'on désignait d'abord, et en général, par le terme d'*aviarium*, l'endroit de la *villa* ou ferme antique, dans lequel étaient élevés les poules et les pigeons; ensuite *aviarium* prit le sens de volière de luxe pour les oiseaux d'ornement ou ceux qui étaient recherchés sur les tables des riches, tels que les paons, les grives, etc.

Dans la ferme antique, les *aviaria* constituaient, avec les *vivaria*, ce qu'on appelait les *villaticæ pastiones*. Les *aviaria* (nous prenons le mot dans son sens le plus large) se partageaient, chez les Romains, en trois catégories différentes : la basse-cour (*cohortium in plano*), le colombier (*columbarium*), et la volière proprement dite (*aviarium*). La basse-cour était un enclos recouvert d'une couche de plâtre ou de stuc, et entouré de murs sur lesquels on étendait des filets, pour en défendre les hôtes contre les attaques des oiseaux de proie. C'était là que l'on renfermait les poules, les faisans, les paons, les oies, les canards et autres volatiles.

Le *columbarium* était, comme l'indique suffisamment son nom, spécialement réservé aux pigeons. Les *columbaria* avaient souvent des proportions considérables et pouvaient parfois contenir jusqu'à cinq cents oiseaux. Quant à l'*aviarium*, *ornithein* des Grecs, ou volière proprement dite, on en comptait deux espèces différentes. Il y avait d'abord la volière de luxe, dans laquelle on renfermait surtout des oiseaux chanteurs, tels que des rossignols, etc. Il y avait ensuite les volières dans lesquelles on mettait des quantités considérables d'oiseaux sauvages pris au filet et destinés à être engraissés. Varron, qui possédait lui-même une volière du premier genre, nous en a laissé une description fort curieuse et fort détaillée. On sait que Lucullus avait poussé le raffinement du confort jusqu'à faire construire un *triclinium*, ou salle à manger, au milieu d'une volière, afin d'avoir la double jouissance de voir les garnitures d'oiseaux habilement préparés couvrir sa table, tandis que les autres volitigeaient aux fenêtres de la salle. Quant aux *aviaria* qui faisaient partie de l'exploitation rurale, ceux qui étaient chargés de les surveiller s'appelaient *nucellarii*; il y en avait un nombre considérable dans le Sabinum, à cause de la multitude de grives qui s'y trouvaient. Les *aviaria* étaient enclos de murs élevés et couverts d'une toiture entrée. L'eau y était introduite en abondance par des tuyaux et coulait dans des canaux étroits; les fenêtres étaient très-petites, afin que les prisonniers pussent apercevoir moins facilement la campagne et regretter moins leur liberté. En effet, les grives surtout étaient si sujettes à mourir en captivité, que pour les approvisionner on commençait par les mettre avec des individus de leur espèce depuis peu prises (*tetevam*), qui jouaient le rôle d'*oiseaux de leurre* (*allectores*). Les *aviaria* étaient munis de perchoirs, exactement comme nos volières actuelles. Les oiseaux étaient nourris avec du millet et différentes baies, mais surtout avec des figues sèches. Leurs excréments, particulièrement ceux des grives et des merles, étaient employés comme engrais pour les prés, et servaient même à nourrir les porcs. Les tourterelles étaient surtout élevées pour la table; on leur donnait à manger du blé sec et du millet humecté dans du lait, dont elles étaient très-avides (Varron. — Colum. — Pallad. — Pline, *Hist. nat.*).

AVIATEUR adj. (a-vi-a-teur — rad. *aviation*). Qui a rapport à l'aviation : *Appareil* AVIATEUR.

AVIATION s. f. (a-vi-a-si-on — du lat. *avis*, oiseau). Système de locomotion aérienne, fondé sur l'emploi d'un véhicule *plus lourd que l'air*, et imitant en cela le vol des oiseaux.

— **Encycl.** La plus ancienne tentative d'*aviation* est celle d'Icare; elle est peut-être la seule qui ait eu quelque succès; mais on sait qu'elle appartient plutôt au domaine de la fable qu'à celui de la science. Les idées nouvelles de navigation dans l'atmosphère sont presque toutes portées vers l'*aviation*. De tout temps, l'exemple de l'oiseau, spécifiquement plus lourd que le fluide atmosphérique dans

lequel il se soutient et se dirige, a frappé l'imagination de l'homme et excité son envie.

Icare, dont les fictions mythologiques se sont emparées, n'est certainement qu'un audacieux inventeur devançant de quelques milliers d'années des tentatives plus modernes. Il était très-probablement doué d'un développement extraordinaire des muscles pectoraux, qui lui permit de s'élever à une faible distance du sol, ou seulement de descendre lentement d'un point élevé, à l'aide d'ailes attachées à ses bras.

Telle est l'origine de l'*aviation*, qui a souvent inspiré des tentatives plus ou moins hardies, mais toujours infructueuses. C'est qu'en effet la grande différence qui constitue l'infériorité de l'homme, comparé à l'oiseau, au point de vue de l'*aviation*, réside dans le développement relatif des muscles moteurs des bras.

Quelle que soit donc la perfection de l'organe propulseur factice, construit à l'imitation de l'aile de l'oiseau, l'homme, qui d'un autre côté est spécifiquement beaucoup plus lourd que l'oiseau, l'homme, dont la conformation n'est nullement appropriée à l'*aviation*, l'homme, réussît-il même à concentrer toutes les forces musculaires de son corps sur le mécanisme aviateur, ne pourra jamais s'élever d'une manière utile dans l'atmosphère.

De modernes enthousiastes, qui forment aujourd'hui une société compacte d'hommes, pour la plupart d'une grande valeur et d'une incontestable compétence, se sont récemment donné pour tâche d'étudier les principes et de réaliser pratiquement le problème de l'*aviation*. Il ne s'agit plus ici de l'aéronautique vulgaire, qui consiste à naviguer dans l'air à l'aide d'appareils aérostatiques, montgolfières ou ballons, sans autre direction possible que celle qui a pour ressource unique la recherche des courants qui règnent dans les couches successives de l'atmosphère.

L'*aviation* moderne fonde, au contraire, ses espérances sur la suppression radicale de l'aérostat, qui, par son volume, est évidemment un obstacle insurmontable à toute direction facultative. L'*aviation* peut employer un véhicule aussi légèrement construit que le permet la sécurité; elle peut, en outre, donner à ce véhicule les formes qui se rapprochent le plus de celles dont la nature a doté l'oiseau; elle peut, enfin, le munir d'une puissance motrice relativement considérable, condensée à l'avance, ou développée à fur et mesure dans un appareil de dimensions restreintes au minimum.

Les applications nouvelles et si ingénieuses des propriétés de l'ammoniaque, à l'aide desquelles M. Ch. Tellier est parvenu à en tirer une force motrice aussi rationnelle que maniable, renferment peut-être la solution de cette partie du problème. Quant aux organes aviateurs proprement dits, ils constituent évidemment la partie la plus facile du problème; car ce ne serait évidemment qu'une question de forme, le jour où les autres éléments seraient réalisés; il en serait de la navigation aérienne ce qu'il en fut de la propulsion nautique, dès que le principe de la flottaison fut trouvé par celui dont Horace a dit :

Illi robur et æs triplex
Circa pectus erat, qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus.....

L'application de ce principe ne fut plus, en effet, qu'un jeu pour le constructeur.

Ne désespérons donc pas de voir un jour, qui est peut-être moins éloigné qu'on ne le pense généralement, l'homme prendre possession des airs, le seul des quatre éléments qu'il n'ait pu jusqu'ici plier à sa domination.

Au point de vue philosophique, l'*aviation* soulève de graves questions, où l'ordre social n'est pas désintéressé. Si l'*aviation* ne devient pas le lien des nations, ne fusionne pas tous les peuples de la terre en une seule famille, que deviendraient avec elle les différences de races et de mœurs, les régimes politiques et douaniers, la propriété individuelle et territoriale? MM. Nadar et autres y ont-ils réfléchi? ou bien se sont-ils dit qu'il serait toujours temps d'y penser après la réussite du premier *hélicoptère*.

AVIAU DU BOIS DE SANZAY (Ch. François D'), archevêque de Bordeaux, né en 1736 au château du Bois de Sanzay, dans le diocèse de Poitiers, mort en 1826. En 1789, il fut appelé au siége de Vienne, sur la proposition de Lefranc de Pompignan, refusa d'accepter la constitution civile du clergé, émigra et fut appelé, après la signature du concordat, à l'archevêché de Bordeaux, qu'il édifia par ses vertus. Il a publié divers écrits de morale et de piété.

AVIBUS (Gaspard AB), ou **OSELLO**, graveur italien, vivait à Padoue de 1560 à 1580. Son œuvre principale est une série de soixante et un portraits in-folio, représentant des personnages de la maison d'Autriche, gravés d'après François Terzi de Bergame, peintre de l'empereur Maximilien II.

AVICÉBRON, philosophe arabe, souvent cité par les scolastiques, mais dont l'existence même était restée un problème jusqu'à nos jours. M. Munk a établi que ce nom désigne en réalité le juif espagnol *Salomon ben Gabirol*, mort à Malaga en 1070. Il paraît être le plus ancien des philosophes arabes-espagnols, dont le nom est demeuré célèbre. Sa doctrine était une sorte de panthéisme, fondée sur l'interprétation d'Aristote. Il l'avait exposée dans un ouvrage intitulé *Source de vie*, qu'on ne connaissait que par des citations. M. Munk en a découvert, à la Bibliothèque de Paris, un abrégé en hébreu, accompagné d'une version latine faite sur le texte arabe.

AVICÈDE s. f. (a-vi-sè-de — du lat. *avis*, oiseau; *cædo*, je tue). Ornith. Genre d'oiseaux de proie, de la famille des faucons, qui vit dans l'Afrique occidentale.

AVICELLES s. f. pl. (a-vi-sè-le). Entom. Groupe d'araignées du genre mygale.

AVICENNE ou **AVISENA**, corruption d'IBN-SINA (Abou-Ali-el-Hossein), le plus illustre des médecins arabes, né en 980, mort en 1037. Il était fils d'un percepteur d'impôts établi dans le Khorasan. Lui-même a laissé sur sa jeunesse et ses études des détails certainement empreints d'exagération orientale. Ainsi, à dix ans il savait le Coran, la théologie musulmane, l'arithmétique et l'algèbre. Il étudia ensuite les sciences grecques, la philosophie, la géométrie, la jurisprudence, la logique, enfin la médecine. Pendant toute la durée de ses études, il ne dormit pas une seule nuit; à dix-huit ans, il guérit d'une maladie grave l'émir Nouh-Ibn-Mansour, et opéra d'autres cures non moins extraordinaires. Quoi qu'il en soit, à vingt et un ans il commença à écrire et à jeter les fondements de sa réputation. Protégé tour à tour par divers princes de la Perse, il voyagea, fit des cours publics, subit de nombreuses vicissitudes, se fixa à Raï dans l'Irak, à la cour d'Ibn-Fakri-Eddaulah, où il composa un grand nombre de ses ouvrages, et, chassé par de sanglantes révolutions, qui éclatèrent dans l'Irak, se retira auprès de l'émir de Hamadan, dont il devint le médecin et le visir. Mais la mort de son protecteur le livra de nouveau à une vie de souffrances et d'aventures. Persécuté par des envieux et des ennemis, il fut jeté en prison, parvint dans la suite à s'évader, et se réfugia à Ispahan, où l'émir le combla d'honneurs et de présents. Ce fut là qu'il passa ses dernières années dans l'abondance, la gloire et le repos. L'excès des plaisirs abrégea ses jours. Il mourut à Hamadan, pendant une expédition où il avait accompagné l'émir. On voit encore dans cette ville, dit-on, les ruines de son tombeau.

Avicenne a été surnommé le *prince des médecins*. Mais il ne s'est pas exclusivement occupé de médecine; il a cultivé toutes les sciences, et, quoique l'on puisse dire en général que la plupart des savants arabes sont au-dessous de leur célébrité, leur science étant toute empruntée aux Grecs, Avicenne n'en demeure pas moins un des hommes les plus extraordinaires de l'Orient, par l'étendue de ses connaissances, la vigueur et l'activité de son esprit. Il a composé plus de cent ouvrages, la plupart, il est vrai, de peu d'étendue. Le plus important et le plus considérable a pour titre : le *Livre du Canon de la médecine*, publié en arabe; Rome, 1593. C'est la seule édition arabe complète; mais les diverses parties ont été rééditées séparément, avec ou sans traduction latine. On connaît aussi beaucoup de versions en hébreu. Les traductions latines sont également très-communes.

Le *Canon* est divisé en cinq livres, qui traitent de l'anatomie et de la physiologie, de la matière médicale, des maladies, des fièvres, des remèdes et des antidotes. En réalité, ce livre est une compilation de Galien et des médecins grecs. Mais il contient aussi un certain nombre d'observations qui appartiennent en propre à Avicenne, et dont plusieurs étaient neuves et vraies. Cet ouvrage a joui d'une immense renommée jusqu'au XVIIe siècle.

Après le *Canon*, on cite d'Avicenne les ouvrages suivants : le *Cantica*, poëme médical qui fut commenté par Averrhoès (publié à Groningue en 1649); des commentaires aussi clairs que judicieux sur divers traités d'Aristote; une paraphrase de l'*Histoire des animaux* d'Aristote; des poëmes; des traités de médecine, d'astronomie, etc. On lui attribue aussi un traité extrêmement curieux *De conglutinatione lapidum*, où il explique le soulèvement des montagnes et autres phénomènes géologiques, exactement de la même manière que la science moderne. Les grandes bibliothèques de l'Europe possèdent presque toutes des manuscrits d'Avicenne, dont beaucoup sont demeurés inédits.

AVICENNIE s. f. (a-vi-sènn-ni — de *Avicenne*, n. pr.). Bot. Genre de plantes voisin des verbénacées, dont une espèce, l'avicennie tomenteuse, fournit aux Nouveaux-Zélandais une résine qu'ils emploient comme aliment.

— **Encycl.** Les *avicennies* constituent un genre voisin des verbénacées et des myoporinées. Ce sont, pour la plupart, des arbres qui croissent dans la vase des plages de la zone équatoriale, et dont les racines rampent à la surface du sol et produisent de nombreux rejets. Les feuilles sont opposées, coriaces, persistantes; les pédoncules terminaux et dichotoméaires, ternés et multiflores. On leur assigne encore les caractères suivants : calice quadriparti, régulier, couvert de squammules imbriquées; corolle hypogyne, à tube court, campanulé; quatre étamines, insérées au tube de la corolle, subdidynames, courtement saillantes; ovaire biloculaire; ovules géminés, collatéraux, pendants, attachés au sommet d'un axe tétragone comprimé; fruit coriace, bivalve, par avortement uniloculaire; graine apérispermée, germant dans le fruit. Embryon à radicule infère, barbue; cotylédons très-larges, épais, bilobés à la base, condupliqués. On en connaît six espèces, dont les principales sont : l'*avicennie brillante*, ou palétuvier rouge; l'*avicennie tomenteuse*, arbre qui exsude une résine odorante qui constitue une sorte d'aliment pour les habitants de la Nouvelle-Zélande; sa racine est regardée comme aphrodisiaque par les Arabes, et les graines sont utilisées dans la médecine des Indiens.

AVICENNIÉ, ÉE adj. (a-vi-sènn-ni-é — rad. *avicennie*). Bot. Qui ressemble à une avicennie. ‖ s. f. pl. Famille de plantes, ayant pour type le genre *avicennie*, et qui n'est pas admise par tous les auteurs.

AVICEPTOLOGIE s. f. (a-vi-sè-pto-lo-ji — du lat. *avis*, oiseau; *capere*, prendre, et du gr. *logos*, discours). Traité sur l'art de prendre les oiseaux.

— **Encycl.** La chasse aux oiseaux peut se diviser en deux branches bien distinctes, selon que le chasseur se propose de tuer les oiseaux en les atteignant de loin, ou de les prendre vivants; l'*aviceptologie*, comme l'indique l'étymologie même du mot, ne se rapporte guère qu'à la seconde espèce de chasse. Or, pour prendre vivants des animaux qui, par instinct, ne se laissent jamais approcher de l'homme, il faut nécessairement faire usage de piéges ou d'engins propres à mettre leur instinct en défaut, et comme la loi française défend à peu près complétement l'emploi de tout engin autre que le fusil, il est évident que les procédés aviceptologiques constituent un genre de chasse qui ne peut guère être pratiqué sans contravention que dans les terrains clos, et par le propriétaire lui-même ou avec sa permission.

Nous allons passer rapidement en revue les principaux moyens imaginés pour prendre les oiseaux, c'est-à-dire pour les mettre dans l'impossibilité de fuir à l'approche de l'homme et permettre à celui-ci de les saisir, soit pour les tuer ensuite, soit pour les mettre en cage; mais nous ne donnerons ici que les noms des piéges ou engins, avec quelques explications fort courtes, parce que chacun de ces noms occupe sa place dans ce dictionnaire et y amène tous les développements nécessaires. Les *gluaux* sont connus de tout le monde, et chacun sait que, si un pauvre oiseau a le malheur de venir s'y empêtrer, il lui est impossible de reprendre son vol. Le *lacet*, le *collet* et la *glanée* ne sont autre chose que des nœuds coulants qui se resserrent quand l'oiseau, après avoir passé au travers sa tête ou toute autre partie de son corps, continue ses mouvements en tirant sur la corde dont ils sont formés. Le *brai* se compose de deux longues planchettes, creusées dans leur milieu, qu'une corde, passée à travers des trous, permet à l'oiseleur de rapprocher l'une de l'autre très-rapidement quand l'oiseau est venu se poser sur la planchette inférieure pour manger l'appât qu'on y a mis.

Il y a ensuite des piéges à ressort, qui reposent sur le principe d'une baguette pliante que l'on courbe en arc et qui se redresse d'elle-même quand la pièce ou marchette qui la maintenait courbée est dérangée par les mouvements de l'oiseau. Les principaux sont le *rejet* ordinaire, ou *corde à pied*, employé surtout pour prendre les bécasses au moment de leurs grands passages; la *raquette*, qui ne diffère du *rejet* que parce qu'étant destinée à prendre des oiseaux qui voltigent plutôt que de marcher, le nœud coulant de la ficelle est placé moins près de terre; le *collet à ressort*, qui n'est qu'un *rejet* portatif d'assez grande dimension pour prendre les canards sauvages et d'autres oiseaux aussi forts; la *sauterelle*, qui varie de grandeur et de forme selon les oiseaux qu'on veut prendre, mais qui est surtout employée pour les plus petites espèces; l'*assommoir du Mexique*, sauterelle plus forte dans laquelle l'oiseau se trouve presque toujours écrasé, et la *pince d'Elvaski*, piége différent des précédents en ce que le ressort, en se détendant, fait agir des crochets ou pinces qui saisissent fortement l'oiseau.

Le *trébuchet* est aussi un piége à ressort, mais ici il s'agit d'un ressort en spirale : c'est tout simplement une cage dont le couvercle, muni d'un ressort qui tend à le fermer, est retenu à moitié ouvert par quelques pièces de bois combinées de manière à ce que le moindre mouvement imprimé par l'oiseau les désassemble et laisse au ressort toute sa force d'action; alors le couvercle tombe et l'oiseau ne peut plus sortir de la cage. On a imaginé plusieurs variétés de *trébuchet*, parmi lesquelles nous nous bornerons à citer le trébuchet sans fin, qui se retend de lui-même après que l'oiseau est entré dans une partie distincte où sa présence sert à attirer d'autres oiseaux qui viennent se prendre comme lui, et le trébuchet à filet, qu'on nomme aussi *pochette*.

D'autres piéges, qu'on pourrait appeler à simple détente, se distinguent des précédents en ce que le ressort y est remplacé par une planche ou une tuile retombant par son propre poids, quand l'appui qui la soutenait vient à manquer par le jeu d'un petit bâtonnet que les mouvements de l'oiseau font trébucher. Dans le *quatre-de-chiffre*, le support est composé de trois pièces disposées de manière à figurer le chiffre 4. La *mésangette* n'est autre chose qu'un trébuchet sans ressort, dont le couvercle est tenu ouvert par trois piécettes disposées comme dans le quatre de chiffre, et retombe par son propre poids. Enfin la *trappe* diffère de tous ces piéges en ce que, sous la planche ou tuile qui doit retomber sur l'oiseau, on a creusé une fosse dans laquelle il se trouve enfermé.

A tous ces engins il faut joindre les *filets*, qui permettent de prendre beaucoup d'oiseaux à la fois, et dont il existe d'innombrables variétés. Il y a la simple *nappe*, le *hallier* ou *tramail*, le *rafle*, ainsi nommé à cause des nombreuses victimes qu'il fait parmi les petits oiseaux; le *traîneau*, plus destructeur encore que le rafle; la *tirasse*, qu'avant la loi de 1842 on employait spécialement pour les cailles; l'*araigne* ou *araignée*, ainsi nommée parce que les oiseaux se prennent dans ses mailles comme les mouches dans la toile de l'araignée; la *pantaine* ou *panthière*; la *tonnelle*, et beaucoup d'autres que nous ferons connaître dans des articles spéciaux.

Mais l'*aviceptologie* ne s'occupe pas seulement de décrire les piéges et les engins avec lesquels on prend les oiseaux; elle fait connaître aussi les moyens divers qu'emploie l'oiseleur pour attirer les oiseaux au lieu même où il a tendu ces piéges. Le plus simple de tous ces moyens, celui qui se présente le premier à la pensée, c'est l'appât : on connaît les goûts de l'oiseau; on met autour du piége ou sur une partie visible de ce piége une certaine quantité de la nourriture que l'oiseau recherche, et c'est un moyen infaillible de l'attirer. Mais il y en a d'autres : on a étudié les mœurs des oiseaux; on sait qu'ils ne peuvent voir un de leurs semblables rester longtemps dans un lieu quelconque sans éprouver le besoin irrésistible de s'y rendre eux-mêmes, pour s'assurer peut-être s'il n'y a pas là quelque bonne aubaine dont ils pourraient prendre leur part, et on en a conclu qu'il suffisait de placer quelque part un oiseau captif et apprivoisé, pour y en attirer une foule d'autres. On nomme *appelants* les oiseaux dressés à ce triste métier d'agent provocateur, quand c'est par leurs cris ou par leurs chants qu'ils doivent exercer leur influence; on les nomme *moquettes* ou *mouvants*, quand ce sont leurs mouvements seuls qui doivent être aperçus au loin; l'*appelant* devient une *chanterelle*, quand il s'agit d'une perdrix. A défaut d'oiseau vivant, on peut même quelquefois se servir d'un oiseau empaillé, qui prend alors le nom de *balvane*. Mais les oiseleurs habiles savent jouer eux-mêmes le rôle d'appelants, et ils sont parvenus à imiter si bien le cri ou le chant de tous les oiseaux que ceux-ci s'y laissent tromper eux-mêmes. Pour cela, l'oiseleur pose ses doigts d'une certaine façon sur ses lèvres, ou il s'aide de petits appareils auxquels on donne le nom général d'*appeaux*. Un noyau de pêche usé sur ses deux faces jusqu'à ce qu'un trou rond se soit formé de chaque côté, est le plus simple de tous les appeaux; mais on en fabrique aussi en métal ou avec les os de divers animaux. Pour imiter le cri de la perdrix rouge, on a remarqué que les meilleurs appeaux sont ceux qu'on fait avec un os tiré de la cuisse d'un lièvre. L'appeau nommé *courcaillet* sert pour la caille, et il se compose d'un os percé en forme de sifflet, auquel est adaptée une peau de chat ou de lapin cousue en sac. On fait avec une simple feuille de chiendent un appeau très-commode pour imiter le cri de la chouette, ce qui fait accourir une foule d'oiseaux, qu'on prend alors de diverses manières : cette chasse reçoit le nom spécial de *pipée* quand on s'y sert de gluaux. Avec la feuille de lierre, on fait un autre appeau désigné sous le nom d'*appeau à frouer*.

Ce n'est pas seulement en imitant leur voix qu'on attire les oiseaux, c'est aussi en faisant briller à leurs yeux des fragments de glace ou quelquefois de petits morceaux de bois verni, auxquels on imprime un mouvement rapide de rotation soit au moyen d'une longue ficelle, soit par un mécanisme d'horlogerie. Beaucoup d'oiseaux ne peuvent résister à la tentation de s'approcher de ce point lumineux et mobile qu'ils aperçoivent de loin; mais ce sont surtout les alouettes qui se laissent prendre à cet appât, et voilà pourquoi on les chasse souvent au *miroir* (c'est le nom par lequel on a coutume de désigner le petit appareil dont il s'agit).

Enfin, les chasseurs ont inventé des moyens qui leur permettent de s'approcher eux-mêmes des oiseaux qu'ils veulent prendre, sans que rien puisse leur faire soupçonner le voisinage d'un ennemi. La *hutte ambulante* et la *vache artificielle* sont les principaux appareils imaginés dans ce but. La *hutte ambulante* est un assemblage de branches assez touffues pour cacher le chasseur qui se met dessous, et qui le porte en s'avançant avec assez de lenteur pour ne pas attirer l'attention des oiseaux. La *vache artificielle* est une espèce de boîte portative, dans laquelle se place le chasseur, et qui est fabriquée avec tant d'art que les oiseaux peuvent croire, quand l'homme marche, que c'est une vache vivante qui cherche de l'herbe pour paître. Mais ces deux engins sont plutôt employés pour la chasse au fusil que pour celles qui constituent le domaine propre de l'*aviceptologie*.

Ainsi l'*aviceptologie* consiste surtout à tromper les oiseaux en exploitant leur instinct de sociabilité : c'est noyer un agneau dans le lait de sa mère.

AVICEPTOLOGIQUE adj. (a-vi-sè-pto-lo-ji-ke — rad. *aviceptologie*). Qui appartient, qui a rapport à l'aviceptologie.

AVICINIUM s. m. (a-vi-si-ni-omm — du lat. *avis*, oiseau; *canere*, chanter, parce que, quand l'air soufflait dans les petits tuyaux de cet instrument, l'eau qui s'agitait à la surface produisait une sorte de gazouillement d'oiseaux). Ancien jeu d'orgues consistant en une cuvette d'étain qu'on remplissait d'eau, et dans laquelle plongeait l'extrémité de petits tuyaux de doublette, dont le pied recourbé se trouvait dans un sommier placé tout près de la cuvette.

AVICULAIRE adj. (a-vi-ku-lè-re — du lat. *avicula*, petit oiseau). Zool. Qui sert à la nourriture des oiseaux. ‖ Qui se nourrit d'oiseaux. ‖ Qui vit en parasite sur le corps ou dans le nid des oiseaux.

— s. m. Entom. Groupe d'araignées, du genre mygale.

— Bot. Syn. de *renouée* (*polygonum*).

AVICULE s. f. (a-vi-ku-le — du lat. *avicula*, petit oiseau, à cause d'une ressemblance grossière de cette coquille avec une queue d'hirondelle). Moll. Genre de mollusques bivalves, dont une espèce, l'*avicule perlière*, propre à la mer Rouge, au golfe Persique, au détroit de Manaar et aux côtes du Japon, fournit la nacre la plus recherchée et les petits corps sphériques ou ovoïdes connus sous le nom de perles. Une autre espèce, qu'on trouve dans la Méditerranée, l'*avicule aronde*, fournit aussi de la nacre et des perles : *Les* AVICULES *sont des coquilles singulières, dont le bord supérieur, dans un assez grand nombre d'espèces, se prolonge en une sorte de queue assez grêle, plus ou moins longue, entièrement détachée, de sorte que, les valves étant entr'ouvertes, la coquille offre la représentation assez grossière d'un oiseau qui vole.* (Deshayes.)

— Foss. Genre de malléacées comprenant une douzaine d'espèces fossiles.

— Alchim. *Avicules hermétiques*, Sel universel, que les alchimistes prétendaient trouver dans la terre.

— **Encycl.** Les coquilles comprises aujourd'hui dans le genre *avicule* ont reçu, à diverses époques, beaucoup de noms différents. Watton parle d'une *concha margaritifera*, qui est évidemment identique avec l'*avicule perlière*; Aldrovande désigne sous le nom de *concha tenuis testæ*, l'*avicule* de la Méditerranée; Adanson appela *chanon* une espèce qui habite les mers du Sénégal; Linné rangeait ces coquilles parmi les moules, mais il les distinguait sous les noms de *mytilus hirundo* et *mytilus margaritiferus*; d'après les observations de Poli, on reconnaît, en effet, que l'animal est intermédiaire entre celui des pinnes et celui des moules; enfin Cuvier en formait le genre *aronde*, dans la famille des ostracés. Voici quels sont les caractères génériques de l'*avicule* : animal ovale, oblong, subtransverse, ayant les lobes du manteau libres et chargés de petits tentacules; pied petit, subclaviforme, portant à sa base un byssus dont les filaments sont réunis; bouche transverse; lèvres tentaculifères; un seul muscle subcentral adducteur des valves; coquille oblongue, subtransverse ou longitudinale, inéquivalve, assez souvent prolongée du côté postérieur en appendice de dimensions variables; une oreillette ébauchée à la base de la valve droite, pour le passage du byssus; bord cardinal droit, ordinairement simple, présentant quelquefois une ou deux dents obsolètes, creusées sous le crochet d'une gouttière oblique, peu profonde, large et triangulaire, pour le ligament. Nous empruntons cette description à un article de M. Deshayes, dans le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*.

L'espèce la plus remarquable est celle qu'on appelle vulgairement *mère perle*, parce qu'elle fournit à la bijouterie la plus belle nacre de perles et les perles fines dont la pêche se fait surtout à Ceylan, au cap Comorin et dans le golfe Persique. Mais le genre *avicule* comprend beaucoup d'autres espèces, qui sont dispersées dans toutes les mers des pays chauds. On trouve des *avicules* fossiles dans presque tous les terrains, et particulièrement dans celui que les géologues appellent *muschelkalk*. Les espèces dont les valves sont les plus inégales se rencontrent dans les terrains oolithiques, et le terrain crétacé en présente qui ont des caractères tout particuliers. On trouvera au mot PERLES les explications nécessaires sur la manière dont ces précieuses concrétions se forment dans les coquilles, et sur les procédés employés pour aller chercher celles-ci sur les rochers ou sur les coraux, où elles se fixent au moyen de leur byssus.

AVICULÉ, ÉE adj. (a-vi-ku-lé — rad. *avicule*). Conchyl. Qui ressemble à une avicule. ‖ s. m. pl. Groupe de mollusques bivalves, ayant pour type le genre avicule.

AVIDE adj. (a-vi-de — lat. *avidus*, même sens; formé de *avere*, désirer). Vorace, goulu, qui mange ou cherche à manger avec une ardeur immodérée : *Enfant* AVIDE. *Chien très-*AVIDE. *Etre* AVIDE *de viande, de fruits. Cet homme est si* AVIDE *qu'il dévore plutôt qu'il ne mange.* (Acad.) *Le loup est un animal très-*AVIDE. (Trév.) *La loutre est un animal plus* AVIDE *de poisson que de chair.* (Buff.) *Les pucerons, à mesure qu'ils mangent, sécrètent une liqueur sucrée dont les fourmis sont fort* AVIDES. (A. Karr.)

Car de tous mets sucrés, secs, en pâte ou liquides,
Les estomacs dévots furent toujours *avides*.
BOILEAU.

— Par ext. Que l'on cherche à satisfaire avec un empressement immodéré : *Des regards* AVIDES. *Une bouche* AVIDE. *Une oreille* AVIDE. *Ce corps immense et* AVIDE, *non-seulement de ce qui était nécessaire pour la vie, mais encore de ce qui servait au plaisir, consumait tout en peu de temps.* (Boss.) *C'est Tantale, qu'une eau trompeuse amuse en s'enfuyant de ses lèvres* AVIDES. (Fén.)

Tous ces yeux qu'on croyait venir de toutes parts
Confondre sur lui seul leurs *avides* regards.
CORNEILLE.

Chacun sur le damier fixe d'un œil *avide*
Les cases, les couleurs, et le plein et le vide.
DELILLE.

‖ Qui est accompagné d'un empressement immodéré : *L'avarice* AVIDE. *Il y a dans l'esprit de l'homme un désir* AVIDE *de l'éternité.* (Boss.)

Dessus l'*avide* espoir de quelque paragante
Il n'est rien que leur art aveuglément ne tente.
MOLIÈRE.

Craignez des conquérants les *avides* fureurs;
Elles font moins de mal aux vaincus qu'aux vain- [queurs.
MOLLEVAUT.

— Fig. Qui désire avec une ardeur très-empressée : *Etre* AVIDE *de gloire, de richesses. Faites donc jeûner votre esprit* AVIDE, *faites-le taire, ramenez-le au repos.* (Fén.) *La misère et le luxe augmentent comme de concert; on est prodigue de son bien et* AVIDE *de celui d'autrui.* (Fén.) *Il est* AVIDE *et insatiable de louanges.* (La Bruy.) *L'image du bien-être et de la félicité touche le cœur humain, qui en est* AVIDE. (J.-J. Rouss.) AVIDE *d'or et de vaines richesses, quels dangers l'homme ne brave-t-il pas pour assouvir sa brutale avarice?* (Lacép.) *Il porta dans tous les genres d'étude l'ardeur et l'obstination d'une âme forte et* AVIDE *d'instruction.* (Barthél.) *La jeunesse est* AVIDE *d'émotions et s'exalte aisément.* (Mme Romieu.) *Les populations modernes sont* AVIDES *d'égalité et de liberté.* (Mich. Chev.) *La littérature, les sciences, les beaux-arts peuvent seuls nourrir un esprit trop* AVIDE. (Boiste.) *Il y a des esprits* AVIDES *de lumières que l'autorité ne contente point.* (E. Bersot.)

Arrêtez, troupe lâche et de pillage *avide*.
J.-B. ROUSSEAU.

Il a choisi, dit-on, des guerriers intrépides,
Jeunes, impétueux, et de courage *avides*.
DUCIS.

Avides de jouir, ils charment l'insomnie
Par les bruyants refrains d'une agreste harmonie.
DE PONGERVILLE.

‖ Avare, cupide : *Vieillard* AVIDE. *Il ne faut pas être si* AVIDE. (Acad.) *L'on remarque, dans les cours, des hommes* AVIDES *qui se revêtent de toutes les conditions pour en avoir les avantages.* (La Bruy.) *Il n'y a peut-être pas un homme aisé à qui des héritiers* AVIDES, *et souvent ses propres enfants, ne souhaitent la mort en secret.* (J.-J. Rouss.) *Quelque* AVIDE *qu'il puisse être, on ne le voit jamais aller à la fortune par des moyens serviles et bas.* (J.-J. Rouss.) *Craignez le médecin* AVIDE *qui aime plus l'argent que les malades.* (Maquel.)

— Particulièrem. Qui prête une attention passionnée : *Chacun était* AVIDE *et comme suspendu pour recueillir jusqu'aux moindres paroles qui sortaient de sa bouche.* (Fén.)

Dans l'ombre, au clair de lune, à travers les buissons,
Avides, nous pourrons voir à la dérobée
Les satyres dansants. V. HUGO.

— Poétiq. Qui absorbe ou engloutit rapidement une grande quantité d'objets : *Un gouffre* AVIDE. *La mer* AVIDE. ‖ *Etre avide de sang, de carnage*, Se plaire à répandre le sang : *Le peuple romain fut* AVIDE *du sang chrétien.* (Boss.)

Ils s'étonnent comment leurs mains de sang *avides*,
Volaient sans y penser à tant de parricides.
CORNEILLE.

Tu n'en fis pas assez, reine de sang *avide*,
Il fallait joindre encor l'inceste au parricide.
CRÉBILLON.

— Substantiv. Personne avide, avare : *Les plus* AVIDES *sont les plus pauvres.* (Sénèque.) *N'admets les* AVIDES *ni parmi tes amis, ni parmi tes disciples, car ils sont incapables de sagesse et de fidélité.* (Joubert.)

— **Antonymes.** Indifférent, insouciant, désintéressé.

AVIDEMENT adv. (a-vi-de-man — rad. *avide*). Avec avidité : *Manger, boire* AVIDEMENT. *Le sucre est* AVIDEMENT *recherché par tous les animaux.* (F. Pillon.)

— Fig. Avec empressement, avec ardeur : *Nous disparaîtrons, moi qui suis si peu de chose, et ceux que je contemple si* AVIDEMENT. (La Bruy.) *Nous ressemblons à ces soldats qui se chargent* AVIDEMENT *des habits de leurs compagnons morts.* (Mass.) *On cherche* AVIDEMENT *de nouveaux crimes dans le crime même.* (Mass.) *Polybe saisit* AVIDEMENT *l'occasion de raisonner.* (M.-Brun.) *Les écrits de l'opposition sont toujours lus* AVIDEMENT. (De Bonald.) *Rien de plus* AVIDEMENT *saisi et de moins pardonné que le ridicule.* (S. Dubay.) *Franklin lut* AVIDEMENT *Locke, Addison et Xénophon, et y chercha des modèles de réflexion, de langage, de discussion.* (Mignet.)

L'amour *avidement* croit tout ce qui le flatte.
RACINE.

Que mon cœur, chère Ismène, écoute *avidement*
Un discours qui peut-être a peu de fondement!
RACINE.

AVIDITÉ s. f. (a-vi-di-té — lat. *aviditas*, même sens; de *avidus*, avide). Désir immodéré de boire ou de manger, gloutonnerie : *Manger, boire avec* AVIDITÉ.

Un hérisson du voisinage,
Dans mes vers nouveau personnage,
Voulut se délivrer de l'importunité
Du peuple plein d'*avidité*. LA FONTAINE.

— Fig. Ardeur, désir extrême : *L'*AVIDITÉ *des honneurs. L'*AVIDITÉ *du gain, des richesses. Il ne faut pas s'étonner de l'*AVIDITÉ *de notre cœur à désirer de nouvelles félicités.* (Pasc.) *L'extrême* AVIDITÉ *des hommes pour les honneurs vient de leur vanité.* (St-Evrem.) *La vertu ne perce point la foule, elle n'a ni empressement ni* AVIDITÉ; *elle se laisse oublier.* (Fén.) *La fougueuse* AVIDITÉ *du bonheur ne peut être modérée que par la philosophie.* (Boiste.)

— Désir immodéré d'acquérir des richesses, cupidité : *Il avait une avarice extrême et une* AVIDITÉ *de harpie, ce qui lui a valu des monts d'or à la guerre.* (St-Sim.) *L'*AVIDITÉ, *comme l'on dit, fait crever le sac.* (Le Sage.) *Les juifs se répandirent dans la ville, courant à leurs marchandises au milieu des flammes, avec cette* AVIDITÉ *de fortune qui a quelque chose de bien sombre quand elle fait braver la mort.* (Mme de Staël.) *Sans avoir lu Molière, M. Dicesombre sait qu'il est des accommodements avec le ciel et avec l'*AVIDITÉ *anglaise.* (Ch. de Boigne.)

— Attention ardente : *Ecouter, regarder avec* AVIDITÉ. *Du haut de la colline, on découvre une quantité surprenante d'îles de toute grandeur; l'œil les parcourt avec* AVIDITÉ. (Barthél.)

— **Syn. Avidité, concupiscence, convoitise, cupidité.** La *concupiscence* est la disposition habituelle de l'âme à désirer les biens, les plaisirs sensuels : *L'homme porte un fonds malheureux de* CONCUPISCENCE. (Pasc.) La *cupidité* est un désir violent des biens : *La loi évangélique n'a pas encore éteint cette ardente* CUPIDITÉ *qui me brûle.* (Bourd.) L'*avidité* est un désir insatiable : *Elle deviendrait la proie et la victime de sa nombreuse famille, gens d'une* AVIDITÉ *et d'une méchanceté sans bornes.* (J.-J. Rouss.) La *convoitise* est un désir illicite : *Avec la communauté des biens, chacun, emporté par sa* CONVOITISE, *n'eût pensé qu'à se remplir aux dépens des autres.* (Bourd.)

— **Antonymes.** Inappétence, indifférence, insouciance, désintéressement.

AVIEILLIR (S') v. pr. (sa-viè-llir, *ll* mll.). Néol. Se faire vieux, commencer à vieillir.

— Par ext. Prendre des mœurs, des habitudes des temps passés : *Enfin, loin de se rajeunir, le faubourg Saint-Germain* S'EST AVIEILLI. (Balz.) ‖ Inusité.

AVIENUS (Rufus Festus), géographe et poëte latin, qui florissait vers la fin du IVe siècle de notre ère, était natif d'Etrurie. Il a traduit plusieurs auteurs grecs en vers latins, et a fait passer dans cette langue les *Phénomènes* d'Aratus, avec quelques additions, et le *Periegesis* de Denys, sous le titre de *Descriptio orbis terræ*. Il est encore auteur d'un poëme intitulé : *Ora maritima*, dans lequel il décrit les mers intérieures, et qui paraît n'être qu'une traduction d'écrivains carthaginois. Ces deux derniers ouvrages font partie du tome V des *Poetæ latini minores* de Wernsdorff.

AVIGADOR KARA. Rabbin juif, vivait à Prague au commencement du XVe siècle, et mourut en 1439. Il est auteur du livre cabalistique intitulé *Sepher Haphlia*, ainsi que de la lamentation chantée dans la synagogue de Prague, en mémoire du massacre des juifs de cette ville en 1389.

On connaît encore plusieurs docteurs et écrivains juifs du même nom.

AVIGLIANA, ville du royaume d'Italie, à 20 kilom. O. de Turin; 3,000 hab. Filatures de soie, fabrication de draps.

AVIGLIANO, petite ville de l'Italie, dans la province de Basilicate; 8,500 hab. Gros bétail, réputé le plus beau du royaume. Les amateurs de poteries font grand cas des faïences à émail stannifère, qui se fabriquaient dans cette ville à la fin du XVIIIe siècle. Elles ressemblent à s'y méprendre, dit M. Demmin, aux faïences marseillaises, et l'on croit que la fabrique d'Avigliano a été fondée par des potiers marseillais.

AVIGNÉ, ÉE (a-vi-gné, *gn* mll.) part. pass. du v. Avigner : AVIGNER *des terres, une contrée.*

AVIGNER v. a. ou tr. (a-vi-gné, *gn* mll. — rad. *à* et *vigne*). Agric. Planter de vignes : AVIGNER *un territoire.*

AVIGNON ou **AVAGNON** s. m. (a-vi-gnon, *gn* mll.). Moll. Nom vulgaire d'une espèce de mactre, la vénus boréale, coquille dont on mange l'animal.

— Comm. *Graine d'Avignon*, Graine de nerprun, des environs d'Avignon, dont on extrait une couleur rouge.

AVIGNON, en lat. *Avenio* (ville à l'*avoine*), ville de France, ch.-lieu du départ. de Vaucluse, sur la rive gauche du Rhône, à 681 kil. S.-E. de Paris; pop. aggl. 27,049 h.—pop. tot. 38,196 hab. L'arrond. d'Avignon a 5 cant., 20 comm. et 81,511 hab. Archevêché, dont dépendent les siéges de Nîmes, Valence, Viviers et Montpellier; tribunaux de 1re instance et de commerce; chambre et bourse de commerce; lycée, bibliothèque, musées, jardin botanique. Fabriques de toiles peintes, taffetas; nombreuses filatures de soie; importantes fonderies de cuivre, plomb, zinc, etc.; grand commerce de garance, grains, vins rouges estimés. Avignon possédait, au XVIIe et au XVIIIe siècles, des fabriques de poteries de terre cuite dont les produits sont très-recherchés aujourd'hui par les amateurs. Ce sont des plats, des vases, des coupes, des buires, des salières, des surtouts de table, etc., décorés d'ornements en relief blancs ou jaunes, sur fond brun foncé, quelquefois marbré de noir, d'un bel émail. On voit au musée du Louvre un beau surtout, ou plateau ondulé à galeries, qui provient de cette fabrique. Au musée de Cluny, on remarque deux vases à reflets métalliques (nos 1,242 et 1,243), du XVIIe siècle. M. Demmin croit que les nos 3,013, 3,014 et 3,015 de la même collection sont portés à tort au catalogue comme venant de la même fabrique; il pense que ce sont plutôt des faïences italiennes de Montelupo (Toscane), dont l'émail est plus noir que celui des poteries avignonnaises.

Située au milieu de riantes campagnes, sous un ciel qui rivalise pour la pureté avec celui d'Italie, Avignon serait un séjour délicieux si le terrible vent du N.-O., connu dans le pays sous le nom de *mistral*, n'y soufflait trop souvent avec une violence extraordinaire. Quelques érudits veulent que l'étymologie du nom de la ville soit *a vento*, ce que semblerait confirmer ce vieux dicton latin : *Avenio ventosa, sine vento venenosa, cum vento fastidiosa.* « Avignon venteuse, sans vent empoisonneuse, avec le vent ennuyeuse. »

La forme de la ville est un ovale à peu près régulier, d'une surface légèrement onduleuse; à l'extrémité N.-O. se trouve le roc des Doms, coupé à pic vers le Rhône, et élevé de 50 mètres au-dessus du fleuve. La ville est généralement bien bâtie; mais les rues en sont étroites, sinueuses, peu animées et assez mal pavées. Les quais qui bordent le Rhône sont magnifiques, mais déserts depuis que la construction du chemin de fer a enlevé à la navigation fluviale toute son activité. Aucun faubourg ne rayonne autour de la cité, tout entière comprise dans son enceinte; les remparts, construits en superbes pierres de taille, bordés de créneaux, flanqués de distance en distance de tours carrées et percés de belles portes, sont les plus beaux et les mieux conservés qui existent dans le midi de la France. Ces murs si minces, si fragiles, sont l'œuvre d'un pape, et certes, quand l'histoire ne se chargerait pas de nous l'apprendre, nous le devinerions sans peine, car de pareilles fortifications ne sauraient appartenir qu'à une époque où les foudres de l'Eglise étaient plus puissantes que celles de la guerre. Ces remparts, qui servent aujourd'hui d'ornement à la ville, en partie détruits par l'inondation de 1856, ont été récemment restaurés sur toute leur longueur, qui ne mesure pas moins de cinq kilomètres.

MONUMENTS. Dans son enceinte, l'ancienne ville des papes renferme plusieurs monuments, dont voici les plus remarquables :

Le *Palais des papes.* « Je ne pense pas, a dit M. de Montalembert, qu'il existe en Europe un débris plus vaste, plus complet et plus imposant de l'architecture civile ou féodale du moyen âge. Le voyageur qui, arrivant par le Rhône, aperçoit de loin, sur un rocher, ce groupe de tours, liées entre elles par de colossales arcades, est saisi de respect. Je n'ai vu nulle part l'ogive jetée avec plus de hardiesse. On ne saurait imaginer un ensemble plus beau dans sa simplicité, plus grandiose dans sa conception. » La première impression qu'on éprouve à la vue du colosse féodal n'est pas précisément le respect; ce n'est pas davantage l'admiration, mais un serrement de cœur, une crainte irréfléchie à la pensée que tant de pierres ont été entassées pour abriter un pouvoir despotique. Quant à la conception de l'œuvre, elle n'est rien moins que simple. « On est frappé, dit M. Mérimée, de l'irrégularité choquante de toutes les parties de l'édifice, irrégularité qui n'est motivée ni par la disposition du terrain, ni par les avantages matériels. Ainsi, les tours ne sont pas carrées; les fenêtres n'observent aucun alignement; on ne rencontre pas un angle droit, et la communication d'un corps de logis à un autre n'a lieu qu'au moyen de circuits sans nombre. » Ce tableau ne manque pas d'exactitude; mais, sans parler de ce que les bizarreries de l'architecture peuvent avoir eu de prémédité, en vue de compliquer les défenses tant intérieures qu'extérieures de l'édifice, nous savons que les pontifes qui, de 1336 à 1370, concoururent à la construction de cette immense forteresse, adoptèrent chacun un plan particulier. Le palais des papes occupe une superficie de 15,165 mètres carrés; il se compose de sept corps de logis, séparés par des préaux, et reliés ensemble par sept énormes tours. Le corps de logis du midi, construit par Innocent VI, était occupé par les chapelles pontificales : la chapelle inférieure, partagée en deux nefs, était couverte de fresques admirables, longtemps attribuées à Giotto, que Vasari fait arriver à Avignon, avec Clément V, à une époque où le palais n'était pas encore bâti. De ces peintures, il ne reste plus que deux voussures de l'abside, représentant les *Prophètes* et la *Sibylle* : les têtes ont beaucoup de caractère; les étoffes sont d'une grande richesse. La chapelle supérieure, longue de 65 m. 50 c., comprend sept travées; la voûte offrait autrefois des peintu-